



ACCUEIL DE LOISIRS PERISCOLAIRE DE BEZONNES



Centre social
et D'INITIATIVES
Bozouls - CLT



Projet Pédagogique 2026-2027

Géré par le Centre Social Bozouls Comtal

1- Situation géographique

Le village de Bezonnès est situé en milieu rural il dépend de la commune de Rodelle. A proximité de la préfecture du département de l'Aveyron (Rodez). L'établissement scolaire se situe au centre du village, il est le lieu de vie central de la commune.

2- Organisateur

CENTRE SOCIAL BOZOULS COMTAL

Allée Paul Causse – 12340 Bozouls

Tél : 05 65 48 84 41

Mail : contact@centresocial-bozouls.fr

Site : www.centresocialbozoulscomtal.fr

N° SIRET : 32157911200012 – APE : 8899B

3- Public accueilli

Des enfants de toutes catégories sociales, du village et des alentours, scolarisés à l'école « La Marmotseraie » de Bezonnès.

Capacité d'accueil		
Accueil Maternel Enfants de moins de 6 ans	Environ enfants	35
Accueil Primaire Enfants de plus de 6 ans	Environ enfants	70

4- L'équipe d'animation

- 1 Responsable de pôle BAFA – BEATEP – DEJEPS – Isabelle AYRAL
- 2 Responsables adjoint BPJEPS – Arnaud MIQUEL - Guylaine COURTIAL
- 8 animateurs permanents CAP AEPE - BAFA – BPJEPS- BAFA etc..
- 1 agents de la collectivité territoriale (Mairie) Marlène REY
- Des stagiaires occasionnels mis à disposition par la collectivité
- Des intervenants extérieurs qualifiés (prestataires de service)
- Ponctuellement, des stagiaires CAP AEPE / BAFA / BPJEPS / Découverte des métiers de l'animation
- Des associations locales

Taux d'encadrement adapté aux activités pour l'Accueil de loisirs périscolaire (ALP ou ALAE)	
Accueil Maternel Enfants de moins de 6 ans	1 pour 10
Accueil Primaire Enfants de plus de 6 ans	1 pour 14

5- Les locaux

Les enfants sont accueillis dans les locaux de l'école publique la Marmotseraie de Bezannes : la salle de motricité, la cours extérieure et préau de l'école, le jardin intégré à la cour.

Le nouveau bâtiment nouvel espace pour la restauration (cantine)

Mais également dans les espaces publiques de la commune (Pump Track - stade - salles des fêtes, Maison du Causse etc...).

7. les horaires d'accueil

L'Accueil de loisirs périscolaire (ALP) fonctionne de la manière suivante :

- Accueil du matin : de 7h30 à 8h35
- Pause méridienne : de 12h à 13h35
- Activités Périscolaires : de 16h30 à 18h00
- Accueil du soir : de 18h00 à 19h & **18h30 le vendredi soir**

8. Les modalités d'inscriptions et de réservations

L'admission

L'Accueil de loisirs périscolaire est ouvert à tous les enfants scolarisés à l'école la Marmotseraie.

Les formalités d'inscription

Le dossier d'inscription complet de l'Accueil de loisirs périscolaire de Bezannes est obligatoire. Les parents auront fourni les éléments suivants :

- Fiche d'inscription dûment complétée (fournie par le gestionnaire) et renouvelable chaque année !
- Vaccinations obligatoires à jour ou attestation de médecin justifiant le parcours vaccinal.
- Attestation d'assurance extra-scolaire et responsabilité civile couvrant l'année scolaire en cours.
- Photocopie de l'avis d'imposition en cours.
- L'enregistrement des inscriptions de toutes les familles et des enfants se font sur l'espace numérique nommé « ESPACE FAMILLE ».

Les réservations et les annulations des repas pour la cantine se font dans l'Espace Famille dès lors qu'il est créé !

Deux périodes de réservations distinctes :

- Une première période de Septembre à Décembre
- Une seconde de Janvier à Juillet
- Pour les repas les réservations doivent avoir lieu avant le **Mercredi 12h00 de la semaine précédente**. Un réajusté peut être proposé le lundi et mardi pour le jeudi et vendredi de la semaine en cours dès lors que les familles en ont fait la demande auprès du service jeunesse du Centre Social.
Tout repas commandé sera facturé à la famille.

Les parents peuvent également prendre rendez-vous avec la responsable pour toutes demandes liées aux modalités d'inscription.

- Pour l'accueil du matin et du soir :
L'enfant est accueilli sans limites et sans inscription, votre enfant sera coché sur la fiche de présence journalière, datée et reportée sur la facture.
- Un temps d'activité structuré, de 16h30 à 17h45 :
Une programmation thématique d'activité vous sera proposée, les inscriptions au préalable ne sont plus obligatoires, les équipes gèreront les groupes selon les flux.

La formule pour cette Rentrée scolaire 2026-27 :

- Les activités proposées aux enfants seront thématiques (sportive, culturelle, manuelle etc..).
- Chaque enfant pourra découvrir et prendre connaissance des propositions faites par les animateurs, lors des différents temps d'accueil (matin -midi -soir).
- La durée (périodicité) des activités sera déterminée par l'équipe en fonction du projet proposé.
- Les familles pourront prendre connaissance de la programmation par le biais d'affichages à l'école.

8. Tarifs

Les tarifs sont décidés par le Conseil Municipal. Deux tarifs sont proposés et obligatoires selon nos engagements contractuels, un pour les familles imposables et un autre pour les familles non imposables.

  			
Accueil de Loisirs Périscolaire Ecole de Bezannes			
Septembre 2026			
	Matin	Repas	Soir
Familles Imposables	1,00	4,76 Prix Coutant	2,00
Familles non imposables	0,80	4,76 Prix Coutant	1,80
Adhésion à l'Association Centre Social Bozouls Comtal 15,00€ par famille et par année (de date à date).			

9. Vie Quotidienne

Les temps d'Accueil de loisirs périscolaire sont des temps de détente pour les enfants, avec des objectifs éducatifs définis comme suit :

Objectifs généraux

- Favoriser le développement et l'autonomie de l'enfant, dans le respect des besoins et des caractéristiques de chaque âge (capacité d'initiatives, besoin de dépense ou de repos, de créativité, prise de responsabilités...).
- Respecter le rythme de chaque enfant.
- Faire le lien avec l'équipe pédagogique du groupe scolaire « La Marmotseraie ».
- Développer le goût de l'enfant en l'amenant à goûter à tous les plats en lui permettant de découvrir différents saveurs dans un esprit respectueux et en ne forçant pas l'enfant à manger.
- Amener l'enfant à découvrir des pratiques diverses et variées pendant les Temps d'Accueils Périscolaires.
- Favoriser l'ouverture des activités en incitant la mixité fille/garçon.
- Favoriser la tolérance, l'expression de la solidarité et la reconnaissance de la diversité.
- Permettre à l'enfant de développer son esprit critique, de faire des choix.
- Mettre en place une relation de confiance entre l'enfant, les parents et l'équipe d'animation.
- Permettre aux familles de concilier vie professionnelle et vie familiale.

Objectifs opérationnels

- Instaurer des règles de vie afin d'apprendre à vivre harmonieusement en collectivité, et apporter à chacun un cadre de vie plus agréable.
- Faire participer les enfants au nettoyage des tables.
- Informer les parents sur le fonctionnement et les activités par le biais d'affichage.
- Organiser si besoin des réunions entre l'école, les élus, le pôle jeunesse du Centre Social, les associations et les parents.
- Coordonner l'accompagnement des enfants entre enseignants et animateurs.
- Contribuer à la participation des enfants à des activités et rencontres avec différents partenaires associatifs œuvrant sur la commune ou en périphérie.

***Spécificités liées à l'accueil des enfants de moins de 6 ans**

Objectifs généraux

- Donner des repères structurants aux plus petits (temps, rythme, entourage, activités...).
- Sensibiliser et éduquer aux goûts en suscitant l'envie de goûter.
- Développer l'autonomie.
- Donner des bases et des règles pour la vie en collectivité.
- Participer à son développement par des jeux et activités adaptés à l'âge.

Objectifs opérationnels

- Présence d'animateurs référents, sécurisants en étant un repère pour les enfants.
- Varier les activités, privilégier des activités de courtes durées.
- L'animateur sollicitera l'avis des enfants afin de le valoriser et le mettre en confiance.
- L'animateur laissera jouer l'enfant sur des temps intermédiaires pouvant ainsi développer son imagination.
- Apprentissage des gestes de la vie quotidienne (couper avec un couteau, passage aux toilettes, lavage des mains...).
- Favoriser et aider les enfants aux différents rangements (ateliers, jeux, cantine...).
- Amener l'enfant à goûter à tous les aliments proposés.

Les règles de vie et leur manquement !

Les règles de vie sont les mêmes que celles mises en place dans le cadre scolaire. Une harmonisation des règles sur tous les temps de vie (scolaires et périscolaires) sont un préalable au bon fonctionnement de l'accueil des enfants.

Un travail coopératif avec les équipes enseignantes permet d'évoluer dans un seul et même cadre. Des temps de médiation et de concertation pourront avoir lieu dès que l'une ou l'autre des équipes le jugera nécessaire.

Lorsqu'un enfant manque au respect dû, aux camarades, aux adultes, aux consignes, au matériel... :

Le dialogue et l'explication des conséquences par un adulte référent est un préalable.

Si nécessaire, une réparation sera envisagée (nettoyage, réparation simple, etc...). L'enfant sera valorisé et accompagné dans son action.

L'adulte accompagne avec bienveillance et équité.

La responsabilisation des enfants au sein de ce lieu de vie pourra être traduite par divers outils adaptés et réfléchis au sein de l'équipe lors du travail préparatoire.

10. Les conditions d'accueil

L'accueil du matin

Un accueil de 7h30 à 8h35 est mis en place du lundi au vendredi. Deux personnes à 7h30 à 8h00, une troisième personne de 8h00 à 8h45 (un rajout de personnel pourra avoir lieu dans le courant de l'année en fonction des présences constatées).

Pour des raisons de sécurité, l'accueil doit se faire obligatoirement à l'intérieur des locaux de l'école, notamment salle de motricité pour les maternelles & salle de restauration pour les classes élémentaires). Les enfants doivent être accompagnés dans les locaux pour être confiés au personnel d'encadrement.

La pause méridienne

Les enfants sont pris en charge dans les classes ou sous le préau par les animateurs et inscrits sur la fiche de présence.

Un service en décalé pour les primaires et les maternelles.

A partir de 12h00 dans le nouveau bâtiment sont accueillis les maternelles encadrées par le nombre d'animateur nécessaire selon l'effectif présent.

A partir de 12h30 les primaires + CP encadrés identiquement selon l'effectif.

C'est un moment convivial, d'échange et de savoir vivre.

Les animateurs s'installent à une table avec les enfants, afin de partager avec eux le moment du repas, de leur donner de bonnes habitudes comportementales et de les inciter à goûter à tous les aliments. Ils dialoguent avec les enfants et les assistent dans leur prise d'autonomie (couper les aliments verser l'eau dans le verre...). Un turn over sur toute les tables est mis en place.

Les repas sont livrés par le traiteur Mathieu Regourd en liaison froide. Certains repas peuvent faire l'objet d'une mise en place spéciale (repas de Noël, Pâques etc.) des thématiques d'animation seront proposées le cas échéant.

Un agent de la collectivité s'occupe de la mise en place des tables, de réchauffer les plats et de faire le nettoyage mais aussi peut participer à aider au service selon ses disponibilités.

Les Temps d'activités structurés de 16h30 à 17h45

Ces activités sont encadrées par des animateurs qualifiés ou des intervenants extérieurs, 4 animateurs en poste lors de ce moment. Des animations seront proposées aussi aux plus petits.

Chaque groupe d'enfants découvre l'ensemble des activités mises en place par roulement et par période :

- Développer la réflexion et la coopération : jeux de stratégie, de société, de découverte...
- Favoriser la découverte de son corps, de ses capacités et des règles : sports collectifs, gym, danse, yoga, parcours de motricité, grands jeux...
- Favoriser la créativité, l'imagination et la concentration : découverte artistique et culturelle, arts plastiques, création collective, illustration de contes etc...
- Mémorisation et éveil musical : atelier chant, initiation au rythme...
- Découvrir à travers les sens, sensibiliser au développement durable : parcours de découverte des sens, découverte de l'environnement, atelier sur les cycles de la nature...

Et bien d'autres propositions que l'équipe d'animation travaillera tout au long de l'année scolaire.

L'accueil du soir

Les enfants qui resteront à l'accueil du soir sont hébergés dans l'enceinte de l'école et cochés sur la fiche de présence. Un animateur encadre la garderie du soir.

11- Journée type du temps périscolaire

7H30 - 8H45 Le Matin	12h00-13h35 Le Temps Méridien	16H30 -17h45 Les activités	17H45 - 19h00 Le Soir
L'accueil des enfants et des parents s'effectue de façon échelonné dans les salles dédiées. Les enfants sont aussitôt inscrits sur la fiche de présence. Des jeux sont à la disposition des enfants avec la participation de l'équipe, il pourra y avoir des thématiques proposées et suivies sur la base du volontariat. A 8h40, les enfants partent dans leur classe accompagnés d'un animateur.	<u>Maternelles</u> Les enfants passent aux toilettes, se lavent les mains et vont à table. Après le repas : activités calmes avec les animateurs ou temps libre surveillé selon les besoins. Les enfants sont recomptés. Les enfants plus petits sont accompagnés à la sieste et l'ATSEM prend le relais. Les autres sont dans la cours ou à l'intérieur selon la météo. <u>Primaires</u> Les animateurs mettent en place des jeux collectifs. Pour respecter les besoins des enfants, un temps libre surveillé est autorisé et prévu. Les enfants sont accompagnés par les animateurs à la cantine pour prendre le repas. Le passage aux Toilettes, le lavage des mains se fait en petits groupes. Les enfants sont recomptés.	Les enfants prévus sur ce temps sont identifiés et font l'objet d'un appel par les animateurs et amenés sur le lieu de l'activité prévue. Ils sont aussitôt inscrits sur la liste de présence. A 18h00,, les enfants sont rassemblés par Groupes et recomptés. Les enfants qui restent à l'accueil du soir sont identifiés. Les enfants qui ne restent pas à l'accueil du soir sont récupérés par leurs parents ou les personnes autorisées	Des jeux et du matériel pédagogique sont mis à la disposition des enfants. Un espace dédié aux enfants qui souhaitent faire leurs devoirs peut être aménagé. Ils sont encadrés par des animateurs. Les parents ou les personnes autorisées récupèrent les enfants. La sortie s'effectue de façon échelonnée jusqu'à 19h. Pour des raisons de sécurité, tous les enfants de moins de 6 ans doivent être accompagnés et récupérés par une personne majeure préalablement inscrite sur le dossier d'inscription, en début d'année scolaire.

12. Les évaluations :

L'évaluation s'effectue de manière formelle :

- Lors de Conseils d'école.
- Lors de réunions de service.

L'évaluation s'effectue également de manière informelle :

- Avec les enfants sur les temps d'animation ou de repos
- Avec les parents sur les temps d'accueil du matin et du soir.

Un bilan annuel sera fourni aux familles, à l'équipe enseignante et à la collectivité.



Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
de l'Aveyron

